

La maltraitance chez les personnes âgées

La maltraitance et la négligence à un âge avancé peuvent affecter la santé, le bonheur et la sécurité d'une personne. Les aînés peuvent subir différents types de préjudices de la part des personnes auxquelles ils se fient et en qui ils ont confiance. Cela peut comprendre des préjudices physiques, émotionnels, financiers, sexuels, spirituels, ou sociaux; se faire refuser des médicaments ou des nécessités de subsistance. La maltraitance des personnes âgées sous toutes ses formes est inacceptable. Apprenez à reconnaître les signes de la maltraitance des personnes âgées et comment la prévenir.

Si vous ou quelqu'un que vous connaissez êtes en danger immédiat en raison d'une agression ou de maltraitance, appelez le 9-1-1 ou votre service d'urgence local immédiatement. Pour des renseignements ou du soutien confidentiels, appelez le 8-1-1 (ou 7-1-1 pour les sourds ou les malentendants) ou communiquez avec l'un des services B.C. ci-dessous.

Si vous êtes inquiet du fait que quelqu'un pourrait voir vos recherches en ligne sur la maltraitance, veuillez consulter la page suivante : [How Do I Clear My Internet Browser History?](#)

Sujets présentés

La maltraitance des aînés (la maltraitance des personnes âgées)

Apprenez-en davantage sur la maltraitance des aînés, y compris les différentes catégories de maltraitance, des exemples d'actes de maltraitance, des signes qu'une personne est maltraitée, des endroits où obtenir de l'aide.

- [Violence et négligence envers les personnes âgées : information pour les aidants naturels \(HealthLinkBC File #93b\)](#)
- [Prévenir la maltraitance et la négligence des personnes âgées : comprendre les différences entre les sexes \(HealthLinkBC File #93c\)](#)
- [La maltraitance des personnes âgées](#)
- [L'exploitation financière des personnes âgées \(HealthLinkBC File #93d\)](#)

Prévenir la maltraitance

Apprenez comment prévenir la maltraitance et la négligence des aînés et où vous rendre pour obtenir de l'aide, si vous suspectez de la maltraitance ou de la négligence.

- [Prévenir la maltraitance et la négligence des personnes âgées \(HealthLinkBC File #93a\)](#)

Services B.C.

VictimLink BC

Si vous ou quelqu'un que vous connaissez êtes victime d'un crime et avez besoin de plus de renseignements ou de soutien, téléphonez au 1-800-563-0808 ou cliquez sur les liens ci-dessous. VictimLink BC fournit des renseignements et du soutien pour toutes les victimes d'un crime.

- [VictimLink BC](#)
 - [Aide pour les personnes âgées victimes de maltraitance et de négligence](#)

Senior Abuse and Information Line (SAIL)

Si vous êtes un aîné abusé ou maltraité, appelez au 604-437-1940 ou 1-866-437-1940 (sans frais). Les services sont disponibles de 8 h à 20 h tous les jours (sauf durant les congés). SAIL est un endroit sécuritaire pour les aînés, et ceux qui en prennent soin, pour parler à quelqu'un des situations vécues d'abus ou de maltraitance. Pour de plus amples renseignements sur SAIL, visitez Seniors First BC.

- [SAIL – Seniors Abuse and Information Line](#)

Seniors First BC

Si vous êtes une personne âgée et que vous avez été victime de maltraitance ou d'abus, veuillez appeler le 604 437-1940 ou le 1 866-437-1940 (numéro sans frais). Nos services sont offerts de 8 h à 20 h tous les jours (à l'exception des jours fériés). SAIL est un endroit sûr pour les personnes âgées et pour ceux qui s'occupent d'elles. À SAIL, elles peuvent parler librement à quelqu'un des situations dans lesquelles elles se sont senties abusées ou maltraitées. Pour de plus amples renseignements sur SAIL, veuillez visiter Seniors First BC.

- [Protection contre la maltraitance et la négligence des personnes âgées](#)
- [Escroquerie et fraude](#)

Office of the Seniors Advocate

The Seniors Advocate contrôle et fournit des conseils sur une gamme de services liés aux soins de santé, soins personnels, logement, transports et soutien du revenu. En premier lieu, il pourra vous guider vers des ressources pour vous aider à résoudre vos problèmes. Pour de plus amples renseignements, appelez au 1-877-952-3181 (sans frais) ou au 250-952-3181 à Victoria. Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

- [Office of the Seniors Advocate](#)

Pour de plus amples renseignements

Pour des renseignements généraux sur la maltraitance physique et la violence domestique, cliquez sur les liens ci-dessous.

Planification préalable des soins

- [Maltraitance : signes des blessures liées à la maltraitance](#)
- [Maltraitance domestique](#)
- [Violence domestique](#)
- [Maltraitance physique](#)
- [Abus sexuel ou agression \(viol\)](#)

Dernière révision : mai 2019

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles ou votre service de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, visitez www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.